DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

017-251702197-20170622-B2017_33-DE Regu le 30/06/2017

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du **Bureau syndical**

Réunion du jeudi 22 juin 2017

Date de convocation : 6 juin 2017 présents: 18 Nombre de membres en exercice : 20 Nombre de membres absents: Date d'affichage: 3 juillet 2017

> Voix POUR: 18 Décision ADOPTÉE : Voix CONTRE: 0

- Décision nº B2017-33

Abstentions: 0

OBJET: Attribution des marchés de fournitures d'éclairage public (années 2017 à 2021)

L'an DEUX MIL DIX-SEPT, le VINGT-DEUX du mois de JUIN, jeudi à 14 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LAURENT, Président, suite à une convocation du 6 juin 2017.

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Daniel LAURENT, Président, MM. François BRODZIAK, François AUBIN, Bernard COTTRON, Bernard LEPIE et Jean-Marie PETIT, Vice-présidents, MM. Lionel ARCHAMBEAU, Christian BALOUT, Daniel BOURSIER, Jackie CALLEAU, Jean-Luc FOURRÉ, Serge GRICOURT, Philippe GROULT, Sylvain LESPINASSE, Jacques MACHEFERT, Mme Sylvie MONROUZEAU et M. Denis ROUYER, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT EXCUSÉ : M. Bernard GOURSAUD. **ÉTAIT ABSENT :** M. Jean-Charles LANGLAIS.

Monsieur Jackie CALLEAU est nommé secrétaire de séance.

(3 E)

M. le Président rappelle que les marchés de fournitures d'éclairage public du SDEER conclus en 2013 pour quatre années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 24 mars 2017, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 19 janvier 2017. Le 2 mai, date limite de remise des offres, le SDEER avait reçu 213 offres pour les 23 lots du marché.

La commission d'appel d'offres s'étant réunie réunie le 22 juin 2017 en matinée, M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appels d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

Lot	Matériel	Minimum (euros HT)	Maximum (euros HT)	Attributaire
Α	Sources lumineuses	350 000 €	1 400 000 €	PHILIPS
В	Prises pour guirlandes et coffrets	200 000 €	800 000 €	LES
С	(pour mémoire 2013-2017)	S. O.	S. O.	S. O.
D	Mâts en acier galvanisé, de forme standard	500 000 €	2 000 000 €	VALMONT
E	Mâts en aluminium, de forme standard	1 000 000 €	4 000 000 €	VALMONT
F1	Luminaires fonctionnels métalliques	1 500 000 €	6 000 000 €	COMATELEC
F2	Luminaires fonctionnels métalliques	800 000 €	3 200 000 €	ECLATEC
F3	Luminaires fonctionnels métalliques	400 000 €	1 600 000 €	PHILIPS
F4	Luminaires fonctionnels métalliques	100 000 €	400 000 €	JCL LIGHTING
G	Matériel de style	250 000 €	1 000 000 €	GHM
H1	Matériel décoratif	500 000 €	2 000 000 €	GHM
H2	Matériel décoratif	350 000 €	1 400 000 €	SELUX
Н3	Matériel décoratif	200 000 €	800 000 €	RAGNI & LACROIX
H4	Matériel décoratif	200 000 €	800 000 €	JCL LIGHTING
H5	Matériel décoratif	150 000 €	600 000 €	COMATELEC
Н6	Matériel décoratif	100 000 €	400 000 €	JBS ECLAIRAGE
Н7	Matériel décoratif	100 000 €	400 000 €	PETITJEAN
ı	Projecteurs de stades	50 000 €	200 000 €	PHILIPS
J	Projecteurs d'illumination	100 000 €	400 000 €	SODIEC
K1	Projecteurs encastrés de sol	250 000 €	1 000 000 €	WE-EF
K2	Projecteurs encastrés de sol	150 000 €	600 000 €	OBJECTIF LUMIERE
L	Horloges astronomiques	300 000 €	1 200 000 €	COMETA
М	Réducteurs et réducteurs-régulateurs de tension	100 000 €	400 000 €	SALICRU
N	Petits matériels électriques	200 000 €	800 000 €	PHILIPS

13 18 19

017-251702197-20170622-B2017_33-DE

Regu le 30/06/2017

LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 23 marchés de fourniture de matériels d'éclairage public pour les années 2017 à 2021 ;
- 2 Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 23 marchés ;
- 3 Prend note de ce que cinq entreprises sont attributaires de plusieurs lots et adopte la solution de marché unique pour chacun de ces attributaires :
 - PhilipsLots A, F3, I et N
 - ValmontLots D et E
 - ComatelecLots F1 et H5
 - JCL LightingLots F4 et H4
 - GHMLots G et H1
- 4 Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

Pour copie certifiée conforme,

Le 1^{er} Vice-président,

François BRODZIAK

SDEER 3/3 Décision nº B2017-33